

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 9 JUIN, 1859.

No. 8.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur Joseph LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

UNE ÉCONOMIE DE BOUTS DE CHANDELLES.

Il est, maintenant, certain que l'on va construire, sur l'emplacement de l'ancienne chambre d'assemblée, un édifice bien propre à donner une juste idée du bon sens et de la capacité de nos ministres. Au lieu d'ériger un édifice digne de Québec, on veut bâtir une simple maison en brique rouge! Passe encore si l'on devait employer de la brique blanche. Mais non: aujourd'hui, que la politique de corruption et de gaspillage a vidé le coffre public, les ministres veulent faire de l'économie! On connaît leur manière d'économiser, surtout, à Québec. Chaque fois qu'il s'est agi de doter notre ville d'un édifice public ou de quelque ouvrage important, on a voté des sommes énormes et l'on a dépensé dix fois plus, pour bâtir soit une espèce de 'grange' ou un quai difforme.

Remarquons que s'il se dépense beaucoup d'argent pour les travaux publics à Québec, notre ville en profite guère. Les travaux étant conduits à la mode ministérielle, il s'en suit que nous avons des édifices, des quais qui valent bien peu mais qui coûtent beaucoup d'argent. Il s'en suit encore, que ces travaux n'ayant pas coûté le prix mentionné dans les comptes publics, on découvre que ceux qui ont en main la bourse publique, gardent la balance pour acheter les électeurs et les députés sans honneur!

Avec le nouveau bureau de poste on veut renouveler la même farce. On va faire semblant d'économiser afin de pouvoir mettre à part, plus d'argent avec lequel on fera, à Québec, les élections pro-

chaines! Et quand l'édifice sera fini, au lieu de dix mille louis, on aura, pour le bâtir, dépensé cinquante mille louis! La balance de quarante mille louis sera dans la bourse de cette bande de vampires ministériels qui depuis si longtemps VOLONT, oui nous le repetons, volent le public.

On parle d'économie! Dans la bouche des ministres ce mot est une insulte pour les citoyens de Québec. Quand le maire Langevin et ses 'Vandales' ont démoli les murs encore intacts de la chambre d'assemblée, des citoyens parlèrent aussi d'économie, mais on les traita de fous! Nous nous rappelons, qu'alors, le premier architecte Canadien, monsieur Baillargé, flagella ces pignés dévastateurs. Mais que pouvait le génie d'un homme contre le crétinisme des acheteurs de consciences? Attendre que l'avenir le vengeât. C'est ce qu'il a fait.

Pour prouver qu'ils ont vraiment le désir d'économiser, les ministres devraient construire cette fois, au moins, un édifice qui fut durable. Mais au contraire, ils se proposent de bâtir sur le sable et de jeter au vent, les deniers publics.

Voilà pourquoi, tout en approuvant l'érection si nécessaire d'un nouveau bureau de poste, nous condamnons le projet qu'ont les ministres de bâtir en brique rouge cet édifice.

Québec possède assez de mesures; il faut quelque chose d'élégant et, surtout, de solide

ENCORE DE LA BLAGUE.

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé que les ex-déposants de la 'Caisse d'Economie de Saint Roch' avaient résolu, en assemblée, de forcer messieurs Prévost et compagnie à leur rendre compte. Monsieur le curé Charest ayant promis de notifier, lui-même, les directeurs, les déposants avaient certainement raison d'espérer, que cette fois, au moins, ils ne seraient point leurés. Mais quelle ne fut pas leur surprise en apprenant que les directeurs avaient refusé de se rendre, non seulement à l'invitation des déposants mais même à celle de monsieur le curé Charest! Messieurs les directeurs ont prétendu que leur avocat leur avait fait défense de ne point rendre compte aux déposants afin de ne point se compromettre!

Est-ce afin de ne point se 'compromet-

tre' que le marchand Marois spéculé avec les six mille louis de débentures qui appartiennent aux déposants? Est-ce pour ne point se compromettre que cet individu achète les livrets au plus bas prix possible avec les £360 d'intérêt que lui rapportent, chaque année, ces débentures?

Quand on songe à l'impudent cynisme de ces hommes qui se couvrent du manteau de la religion pour duper les masses, on ne s'étonne point de les voir essayer à nous faire jeter de la boue à la figure parceque nous défendons la cause de l'opprimé.

Pourtant il faudra que tôt ou tard cette affaire se règle d'une manière ou d'une autre. L'intérêt public l'exige. Quand à nous nous ne cessons de dire aux déposants de ne point laisser en repos les directeurs jusqu'à ce qu'ils aient rendu compte. Nous leur dirons encore de ne point vendre leurs livrets. Bientôt, le juge Mondelet sera à Québec, et cette affaire sera, nous l'espérons, jugée par lui, en faveur des déposants.

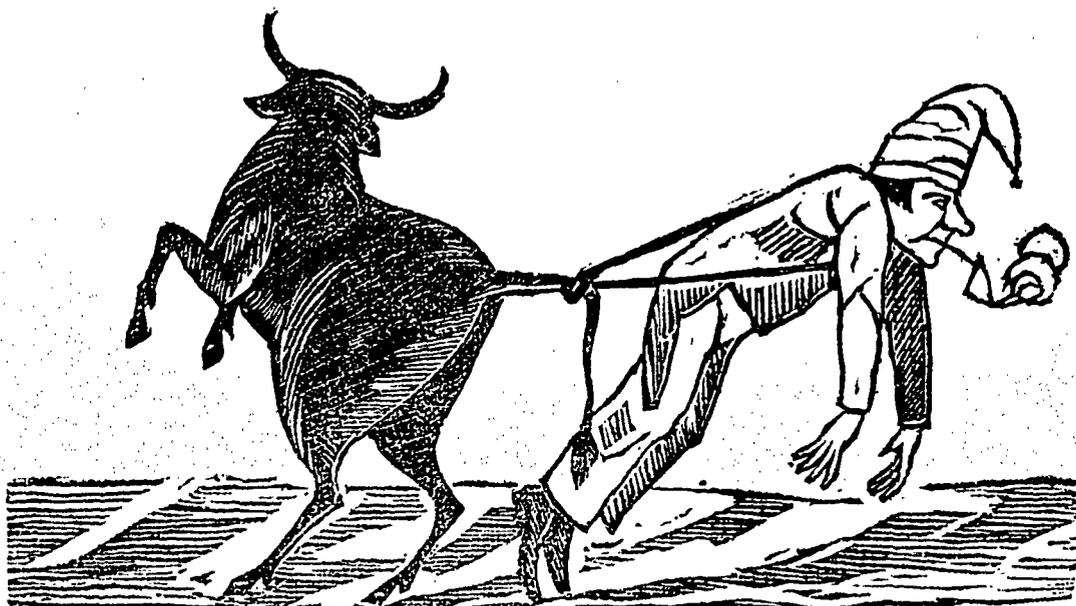
UN CONSEILLER EN CAMPAGNE.

Jérôme Paturot aura toujours des imitateurs. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la conduite que tient, actuellement, monsieur Louis Bilodeau qui, depuis quelque temps a commencé une campagne électorale. L'an dernier il cabalait pour le maire Langevin, aujourd'hui, c'est pour le compte de 'mister Louis Bilodeau, of course'! L'ex-marchand 'importer' qui pour faire escompter ses billets promissoires, donnait des 'bonus' de 26 pour 100, à maître Louis Prévost l'accapéreur des deniers de la 'Caisse d'Economie de Saint Roch', veut, à tout prix, se faire élire conseiller de ville pour le quartier Saint Jean! Il a même, retenu, déjà, tous les cabaleurs du conseiller Gauvreau qui sentant l'impossibilité de se faire réélire, lui cède ses valets, ses esclaves, ses cabaleurs, en un mot, tout le matériel et tout l'attirail d'élection. Car aujourd'hui, pour être élu à quelque charge publique il faut se servir de tout de ce qui est du ressort du cabaleur. Aussi l'ex-marchand Bilodeau a-t-il fait un appel à tous les cabaleurs du faubourg Saint Jean. Il leur a montré son petit vin blanc et ses petits sous jaunes. Les cabaleurs on juré de Péliure, et, pour les récompenser, sir Bilodeau a promis de dépenser l'argent de la Corporation d'une

manière enco re plus extravagante que ne l'on fait le mai re Langevin et compagnie. Ainsi les éiecteurs du faubourg Saint

Jean sont avertis, par le présent, d'élire Louis Bilodeau. C'est un homme à grandes entreprises. Et s'il faut encore un

homme pour achever de dépenser le peu d'argent qui reste à la Corporation, Bilodeau is the man!!!



VOICI DE QUELLE MANIÈRE, LE PREMIER MINISTRE CARTIER, S'Y PREND POUR FAIRE AVANCER LE PAYS.

DIALOGUE.

—Vous recevez 'L'Observateur' ? Un papier infâme, impie, révolutionnaire !

—C'est étonnant que moi qui le lis depuis le premier numéro, je ne me sois pas aperçu que ce journal se dédaît les mauvaises qualités que vous qui ne le lisez jamais, avez découvert !

—Je ne lis point ce méchant journal mais on ma assuré qu'il était horrible !

—Et si je vous prouve qu'il ne contient que la vérité, il me semble que ma parole vaut bien celle de ceux qui vous ont trompé.

—C'est vrai, mais pourquoi attaque-t-il tous nos hommes publics ? Voyez-vous les autres journaux les attaquer ?

—D'abord la plupart des autres journaux sont vendus au ministère. Sur ces journaux vous ne lisez jamais ce que nos hommes publics font de mal ; mais les vols, les faux serments, les achats de conscience qui pour servir la politique n'en sont pas moins des crimes, sont toujours représentés sur ces journaux comme étant des œuvres saintes, des actions morales, des exploits héroïques ! Sur 'L'Observateur, tout est montré sous son vrai jour. Si les ministres font semblant de bien faire, ce journal l'annonce : en revanche, il dénonce tout le mal qui se commet

—Ca se peut, mais pourquoi nomme-t-il les gens ?

—Si quand ils font bien, ils cachait leurs noms, trouveriez vous cela juste ? Non. Eh ! bien, les hommes publics qui se rendent coupables de crimes politiques doivent être désignés par la presse et punis par le tribunal de l'opinion publique.

—Mais quel droit a le rédacteur de 'L'Observateur' de divulguer ce qu'il connaît de mal de nos hommes publics ?

—Il a le même droit que tous les citoyens possèdent. Il a le même droit que vous et moi avons.

—Mais je ne comprends pas pourquoi il fait la guerre à ceux qui spéculent avec l'argent public ? L'argent du gouvernement n'est pas le nôtre.

—Hélas ! pouvez-vous soutenir une pareille absurdité ! Avec quel argent sont donc payés le gouverneur, les ministres et tous les employés publics, sinon avec l'argent provenant des taxes que tous les citoyens paient indirectement sur tous les articles achetés ?

(A continuer.)

Depuis quelque temps on n'entendait plus parler du maire Langevin ni de l'avocat Casault, les deux messies qui doivent nous importer d'Angleterre le chemin de fer du nord. Aujourd'hui nous recevons de ces demi dieux une lettre que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs.

C'est le maire Langevin l'un de nos amis les plus chers et les plus intimes qui parle :

Londres, rue du chemin de fer du Nord.

Mon cher monsieur,

En songeant à tous les dangers que les délégués allaient rencontrer, vous avez du, depuis leur départ de Québec, verser bien des larmes. Mais quelque grande qu'ait été votre douleur à leur égard, elle n'égale point notre triomphe. Sachez que nous n'avons pu obtenir de capitaux,

parce que nous n'avons pas encore trouvé la demeure de notre capitaliste—Londres est si grand— mais nous avons, avec le secours du saint homme Taché et les lumières du fonctionnaire Barthe, résolu de retourner à Québec, le plutôt possible afin d'y préparer les esprits à nous pardonner de les avoir dupés. Comptant sur votre amitié pour nous, les délégués, nous vous prions de nous préparer un petit triomphe aux frais des citoyens. N'allez pas, faire trop de dépenses ; quatre ou cinq cents louis suffiront.

Tout à vous,

Hector L. Langevin,

Sauveur du chemin de fer du nord.

Vraie copie.

Les ministres courent à toutes jambes vers Toronto. Le but de leur voyage est encore inconnu. Quelque uns prétendent que les ministres Cartier et Belleau deviennent, sur leurs vieux jours, très économiques et que grâce à eux, on n'a pu encore s'entendre sur le choix des bâtisses ou l'on établira les divers départements publics.

Voici notre opinion sur quelques journaux du pays :

'La Minerve'—Vieille éponge avec laquelle le ministère lave la laine de ses 'montons.'

'L'Ordre'—Grolot attaché à un brandon de discorde.

'Le Courrier du Canada'—La sottise alliée à l'hypocrisie et au fanatisme.

'Le Journal de Québec'—Un nageur qui, ne sachant sur quel rivage il doit

aborder, prodigue tour à tour caresses et coups de pied au ministère-parjure et à l'opposition. Encore quelque temps de cette vie de fatigue et d'inquiétude, et au lieu d'aborder, le voilà qui coule à fonds!

Rapportant un nouvel exemple de corruption ministérielle, un correspondant du 'Pays' disait dernièrement.

"Ne sommes-nous pas dans un temps où rien ne s'appelle par son nom, quand il s'agit de la chose publique?"

Ce correspondant se trompe: il y a quelque chose qui s'appelle véritablement par son nom: c'est le MINISTÈRE-PAR-JURE.

Pourquoi n'avoir mis qu'une seule caricature? disait un individu en voyant le dernier numéro de 'L'Observateur'.

Impossible d'en mettre plus d'une, car il y en a pour quatorze mille six cent treize louis!!!

Quelqu'un devant qui on disait que les comptes publics étaient corrects répondit:

—L'audition de ces comptes les montre corrects, mais l'addition en démontre la soustraction.

Pour avoir assisté au bal donné dernièrement, un dimanche, par le procureur général-Cartier, le colonel Playfair a été démis de ses fonctions de prédicateur.

Hélas! la loi de Lynch s'étend donc aux députés!

La scène suivante se passe à la cour de police:

Un forgeron que l'on a enlevé subitement de son ouvrage pour être témoin dans une cause, est prié de prêter serment avant de rendre témoignage.

Il prend l'Évangile, mais le juge croyant voir que la main du témoin n'a pas la blancheur voulue par la cour lui dit:

—Témoin, allez vous laver les mains.

—Juge, répond le forgeron, essayez le verre de vos lunettes.

Voici de quelles plumes se servent quelques unes de nos célébrités canadiennes:

Octave Crémazie, le chantre de Carillon se sert d'une plume de cygne.

Lenoir, a une plume de rossignol.

Chauveau, une plume de colibri

Daoust, le rédacteur du 'Pays', une plume d'aigle.

Eugène L'Écuyer, une plume de fauvette.

P. G. Huot, l'auteur de "La Huronne" une plume de ramier.

Emile H. Chavalier, une plume de jaseur.

Passons maintenant aux célébrités boeuf Tonnes et autres:

J. G. Barthe, le rédacteur du 'Canadien', a une plume de butor.

Le chevalier Taché, rédacteur du 'Courrier du Canada', une plume de dindon.

Joseph Cauchon, rédacteur du 'Journal de Québec', une plume d'autruche.

Le procureur général Cartier, une plume de vautour.

Le secrétaire provincial Alley, une plume de chat-huant.

Le maire Langevin une plume de paon.

Le promoteur Audette, une plume de perroquet.

Le député Turcotte, une plume de manchot.

Le docteur Rousseau, une plume arrachée à la queue d'un coq borgne.

Le conseiller Gauvreau, si l'on en croit ceux qui ont vu ses fameux comptes, ne se sert pas de plume, mais d'un morceau de 'blanc d'Espagne'. On doit comprendre, maintenant, pourquoi il y a tant d'erreurs dans les comptes fournis pour les phares!

Le beau Narcisse, président du Conseil Législatif écrit avec un bout de bois.

Messieurs Prevost, Marois, Gauthier et Brunet, une plume de martin-pêcheur.

Ceux qui calomniaient sous l'anonyme, une plume de harpie.

Ceux qui spéculent avec l'argent public, une plume de hibou.

EXTRAITS POUR RIRE.

*** EXCENTRICITÉ AMÉRICAINE — Le fait suivant s'est passé au Texas. Un juge venait de condamner à mort un pauvre diable du nom de John-John, convaincu de meurtre. Il lui adressa le discours suivant:—"John, la Cour avait eu réellement l'intention de retarder votre exécution jusqu'au printemps prochain; mais il fait bien froid, et notre prison se trouve dans le plus déplorable état. Toutes les vitres des fenêtres sont brisées, les cheminées fument; le nombre des pensionnaires est tellement considérable, que nous ne pouvons donner qu'une couverture à chacun d'eux. Pour toutes ces raisons, et pour abrégier autant que possible vos souffrances, nous avons décidé que votre exécution aura lieu demain matin après déjeuner, à l'heure qui conviendra le mieux au shérif, et qui vous sera le plus agréable."—On ne dit pas comment John-John a remercié la Cour de ses attentions si délicates.

*** On faisait fort mauvaise chère chez une dame que nous ne nommons pas. En revanche on calomniait beaucoup les absents "Si l'on ne mangeait pas un peu son prochain, ici, dit un convive il faudrait mourir de faim."

*** Les gens entachés de friponnerie font de la politique une lessive, et, pour se blanchir à nos yeux, se lavent dans nos opinions.

*** S'il est vrai qu'en France tout finit par des chansons, en guerre nous commençons toujours par là. Voici le refrain en forme d'aéroscriche expédié au général Autrichien Giulay, que tout le monde fredonne autour de moi:

Qénéral, si vraiment vous êtes
Intelligent, vous vous tiendrez
Un peu loin de nos bayonnettes;
T'avis est bon, vous le suivrez;
X moins que vous ne préférez
A voir clouer vos épaulettes.

*** L'hypocrite vole sa réputation, il fait l'honnête homme comme le filou fait le mouchoir.

*** Le génie prosterné devant le pouvoir ne prospère pas mieux que le blé couché par le vent; tous deux doivent mûrir debout.

*** Les hommes que les crises politiques élèvent au pouvoir ne font l'effet de ceris-volents qui ne montent dans les airs que tirés par la ficelle populaire, portés par le souffle orageux des révolutions, et fort embarrassés de se tenir quand il a cessé. Ceux, au contraire, que la considération seule y a conduits ne semblent des ballons qui ont en eux-mêmes le principe de leur ascension, et qui s'élèvent d'autant mieux que le temps est plus calme.

*** En politique, pour estimer les hommes, on regarde moins à leur vertu qu'à leur opinion, et plus à leur influence qu'à leur moralité.

*** La raison prouve sa grandeur en se posant de sublimes questions, et sa folie en prétendant les résoudre; ses 'pourquoi' planent, ses 'parce que' rampent.

*** Ah! pourquoi les pécheurs ne sont-ils pas, comme nos députés, enclins à l'amendement?

*** Un paysan ayant un procès vint parler au président. Il y avait déjà quatre heures qu'il attendait, quand le président le surprit les yeux fixés sur une inscription de quatre lettres qui signifiaient 'Pierre Pontus, Premier Président.' Eh! bien, mon ami, lui dit le président, que signifient ces quatre lettres? "Monsieur, répondit le paysan, je crois qu'elles veulent dire: 'Pauvres Plaidéurs' Prenez Patience."

CORPORATION.

27 mai.

Résolu—"Que des licences d'aubergiste soient accordées à Jean Gosselin, de la rue des Fossés, Edouard Riverin, de la rue des Prairies, et Evan Octavious Rees de la rue Saint Valier, quartier Jacques Cartier; à la veuve Sarah Brown, de la rue Champlain; à Mathew Houghton de la rue des Remparts, quartier du Palais; à Robert Johnston, de la rue Artillerie.

quartier Montcalm ; à Paul Bussière de la rue Richelieu, quartier Saint Jean ; et à J. W. Purdy, de la rue de la Fabrique, quartier Saint Louis."

Résolu — "Que les revenus du havre du Palais ne soient pas vendus cette année, et que les règlements relatifs à ce havre soient révisés d'hui à l'année prochaine."

Résolu — "Qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit votée pour faire niveler et réparer la Grande Allée depuis la porte Saint Louis jusqu'à la rue Salaberry."

3 juin.

Résolu, — "Que le premier rapport du comité Spécial chargé de prendre les mesures pour célébrer l'anniversaire de la naissance de la Reine, soit pris en considération comme premier ordre du jour"

Résolu, — "Que les paiements fait, par ordre du comité et s'élevant à quatre vingt dix-sept louis et six deniers pour célébrer la fête de la Reine, soient approuvés."

Du consentement du Conseil, monsieur Fitzpatrick, secondé par monsieur Gauvreau, a proposé.

"Que la somme de dix piastres soit accordée au sous-chef de police en considération des services qu'il a rendus à l'occasion de la fête de Sa Majesté et que la somme de six piastres soit accordée à monsieur Walsh, dix piastres à monsieur Baillargé, et dix piastres à monsieur Julien.

Laquelle motion a été mise aux voix et rejetée, après division de 6 contre 11.

NOUVELLES D'EUROPE.



Le passage du Ticino par l'armée française sera, dit un journal, anglais, considéré comme le signal d'un soulèvement européen contre la France et les Autrichiens marcheront sur Paris

La première bataille a été livrée à Montebello le 21 de mai. Les Autrichiens au nombre de 15,000 attaquèrent les avant postes du maréchal Baraguay d'Hilliers et furent repoussés par la division du général Forey après quatre heures de combat sanglant. Un régiment de cavalerie Sarde avait pris part à l'action. Les Autrichiens ont perdu 2,000 et les Français 600. 200 Autrichiens ont été faits prisonniers. Garibaldi est entré à Gavello à la tête de 6,000 hommes.

Le général autrichien a établi son quartier général à Garlasco, et ordonné à tous les habitants de lui remettre leurs armes sous peine d'être fusillés s'il n'obéissaient point

Le roi de Naples est mort et François II lui succède.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez insérer la lettre suivante que j'ai trouvée dans le havresac du chevalier Taché.

L'APPÉTIT.

Turin, 19 mai 1859.

Au chevalier Taché, à Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Victor-Emmanuel, mon auguste maître, me charge de faire connaître à votre sainte et sacrée personne, qu'il est très en colère à cause des sublimes et saintes remarques que vous vous êtes permis de faire sur son 'petit' gouvernement. De plus, il me charge de vous informer qu'il se propose de vous envoyer à Rome pour être fait chantre du pape aux conditions voulues par la loi canonique que vous connaissez. Quant aux autres chiens (Autrichiens) que vous défendez, il se propose de les chasser de la belle manière.

Vous comprenez qu'il m'est vraiment pénible d'être obligé de vous dire, de la part de mon auguste maître, des choses aussi peu orthodoxes, mais vous avouerez qu'il me faut obéir à mon roi.

Mon devoir fait, monsieur, vous me permettrez de vous faire connaître toute l'affection que je porte à votre personne sainte. Je suis heureux de saluer en vous l'un des défenseurs du trône et de l'autel, ainsi que le protecteur de tous les grands et de tous les 'petits' qui suivent les règles orthodoxes du 'Courrier du Canada'. En votre qualité d'ami du saint père, de neveu de votre oncle, et de rédacteur d'un saint journal, je suis que vous faites votre devoir en bon chrétien.

J'ai eu occasion, de connaître, à Paris, monsieur Louis 'Voyou', de 'L'Univers', et la conversation étant tombée sur les bédoux du Canada et l'étoffe de ce pays, c'est avec plaisir que j'ai appris, de la bouche de ce saint homme, que vous étiez bien estimé du bédou de votre ville en particulier et des bédoux du Canada en général. Je vous en félicite, monsieur, et vous prie de croire que j'aurai occasion de parler au monarque mon maître, et que je ferai tout mon possible pour régler le 'petit' différend qui existe entre vous deux.

Je suis, monsieur, avec la plus haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

CAVOUR.

Monsieur le rédacteur.

Le saint homme Brunet, bédou de l'église de Saint Roch a une étrange habitude. Quand il précède un cortège funèbre il met une vieille paire de gants

et met de côté les gants qu'il reçoit comme c'est l'usage. J'aimerais à savoir s'il amasse ces gants neufs pour les revendre au profit des pauvres..... déposants ou s'il est le fournisseur de gants de son ami et associé le marchand de livres Marois ?

Dans tous les cas son procédé est une insulte pour les parents du défunt qui peuvent passer pour ne pas connaître l'usage ou pour des avares.

VICTOR.

DÉCÉDÉ

A Saint Roch de Québec, le 3 du présent mois, à l'âge de 26 ans et demi, dame Marie-Esther Berthiaume, épouse de sieur Uldoric Vézina, menuisier.

ANNONCES.

LA FONDERIE DE CARACTÈRES DE BRUCE A NEW-YORK,

A MAINTENANT EN MAINS UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Caractères romains, Caractères allemands, Musique, Figures d'Échiquier douce, Ornaments, Filets en cuivre et Bordurets, en métal, Interlignes, Cercles et Ellipses en Garnitures métalliques, métal et en cuivre, Caractères de fantaisie, Cadratin d'encoignure.

Tous ces caractères sont fondus au moyen de la vapeur et d'un dur métal particulier à cette imprimerie. La rapidité incomparable avec laquelle se fait la fabrication de ces Caractères durables me permet de les vendre à des plus prix plus réduits que ceux des Caractères ordinaires soit au comptant soit à crédit.

On peut se procurer des Presses, Caractères en bois, Encre, Cassettes, Compositeurs, etc., au plus bas prix des manufacturiers. En recevant sept cents, prix du postage d'avance, on expédiera aux bureaux d'imprimerie un pamphlet des échantillons de fontes et de lettres seulement.

Les éditeurs de papiers-nouvelles qui publieront cet avertissement, y compris cette note, trois fois avant le 1er jour d'août 1859, et qui expédieront à mon adresse une copie de leur publication, recevront le paiement de leurs comptes quand ils feront, à ma manufacture, un achat de Caractères excédant cinq fois le montant de leur compte.

S'adresser à GEORGE BRUCE,

13, rue Chambers,

9 juin, 1859.

New-York.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.